



FORMATION SECRETAIRES DE MAIRIE REMPLACANTES

ANNEE 2013

SUPPORT FORMATION :

**FORMATION AUX FINANCES
ANNEXES**

Pascal RAUTUREAU

TEXTES DE REFERENCE CODIFIES AU CODE GENERAL
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Objet	Article
Date de vote budget, organisation période transitoire Procédure pour non adoption dans les délais	L. 1612-1 L. 1612-2
Equilibre réel	L. 1612-4 à L. 1612-7
Transmission budget au contrôle de légalité	L. 1612-8
Date limite décision modificative	L. 1612-11
Vote du compte administratif	L. 1612-12
Sanction déficit compte administratif	L. 1612-14
Dépenses obligatoires générales et procédure si non inscription	L. 1612-15
Fonds de Compensation T.V.A.	L. 1615-1 à L. 1615-12
Le comptable public	L. 1617-1 et suivants
Définition du budget	L. 2311-1
Dépenses d'investissement	L. 2311-2
Autorisations de programme / Crédits de paiement Autorisation d'engagement / Crédits de paiement	L. 2311-3
Affectation des résultats	L. 2311- 5
Attribution des subventions	L. 2311-7
Adoption du budget et Débat d'Orientations Budgétaires	L. 2312-1
Communication du budget	L. 2313-1 et suivants
Dépenses obligatoires pour les communes	L. 2321-2
Crédits pour dépenses imprévues	L. 2322-1
... / ...	

BUDGET PRIMITIF 2013
PROGRAMME DEPENSES INVESTISSEMENT

Article	Op.	Libellé article ou opération	Nature de la dépense	R.A.R.	Crédits nouv.	Cumul B.P
					Vote	
			SANS OPERATIONS			
001		Déficit investissement reporté	Reprise déficit investissement 2012		154 258,53	154 258,53
020		Dépenses imprévues			128 863,00	128 863,00
1641		Emprunts en €	Remboursement du capital de la dette		222 000,00	222 000,00
1643			Emprunt Bilibor		42 000,00	42 000,00
16875		Groupements de collectivités	Remboursement capital emprunts S.D.E.E.R.		48 830,00	48 830,00
2031		Frais d'études	Prestations de geomètre	66 830,00		66 830,00
2031		Frais d'études	Etude de programmation urbaine et architecturale	19 420,00		19 420,00
2031		Frais d'études	Diagnostic voiries		8 940,00	8 940,00
2111		Terrains nus	Acquisition emprise giratoire Renclos et alignements	6 500,00	5 000,00	11 500,00
21534		Réseaux d'électrification	Extension de réseau		27 135,00	27 135,00
21568		Matériel défense incendie	Remise en état des hydrants		8 000,00	8 000,00
			Total hors opérations	92 750,00	645 026,53	737 776,53
			OPERATIONS			
	208	Mairie			11 860,00	11 860,00
21311		Travaux sur bâtiments	Rempl. servomoteur vanne 3 salle des mariages		860,00	860,00
2183		Acquisitions matériel informatique	Remplacement postes hors maintenance		3 000,00	3 000,00
2184		Acquisition mobilier	Armoire forte registres E.C. et meuble urbanisme		8 000,00	8 000,00
	209	Travaux locaux scolaires		-	37 880,00	37 880,00
21312		Travaux sur bâtiments	Peinture façades école élémentaire		11 200,00	11 200,00
2183		Acq. Matériel info. pour élémentaire	Serveur de fichier, 6 PC portables et pont WIFI		5 000,00	5 000,00
2183		Acq. Matériel info. pour maternelle	Un poste direction et deux postes pour classes		2 800,00	2 800,00
2184		Acq. mobilier école élémentaire	Mobilier pour classes et ateliers		13 730,00	13 730,00
2184		Acq. mobilier école maternelle	Mobilier pour classe (si ouverture)		3 000,00	3 000,00
2188		Divers	Standard téléphonique pour école élémentaire		2 150,00	2 150,00
	223	Salle polyvalente		-	5 000,00	5 000,00
2313		Travaux de bâtiments	Mise aux normes accessibilité		5 000,00	5 000,00
	224	Tourillère			20 000,00	20 000,00
2128		Divers	Rénovation parcours santé		20 000,00	20 000,00
	225	Médiathèque		5 000,00	14 770,00	19 770,00
2184		Mobilier	Divers		12 070,00	12 070,00
2188		Divers	Fonds de D.V.D.		2 700,00	2 700,00
2313		Travaux de bâtiments	Réfection toiture terrasse médiathèque	5 000,00		5 000,00

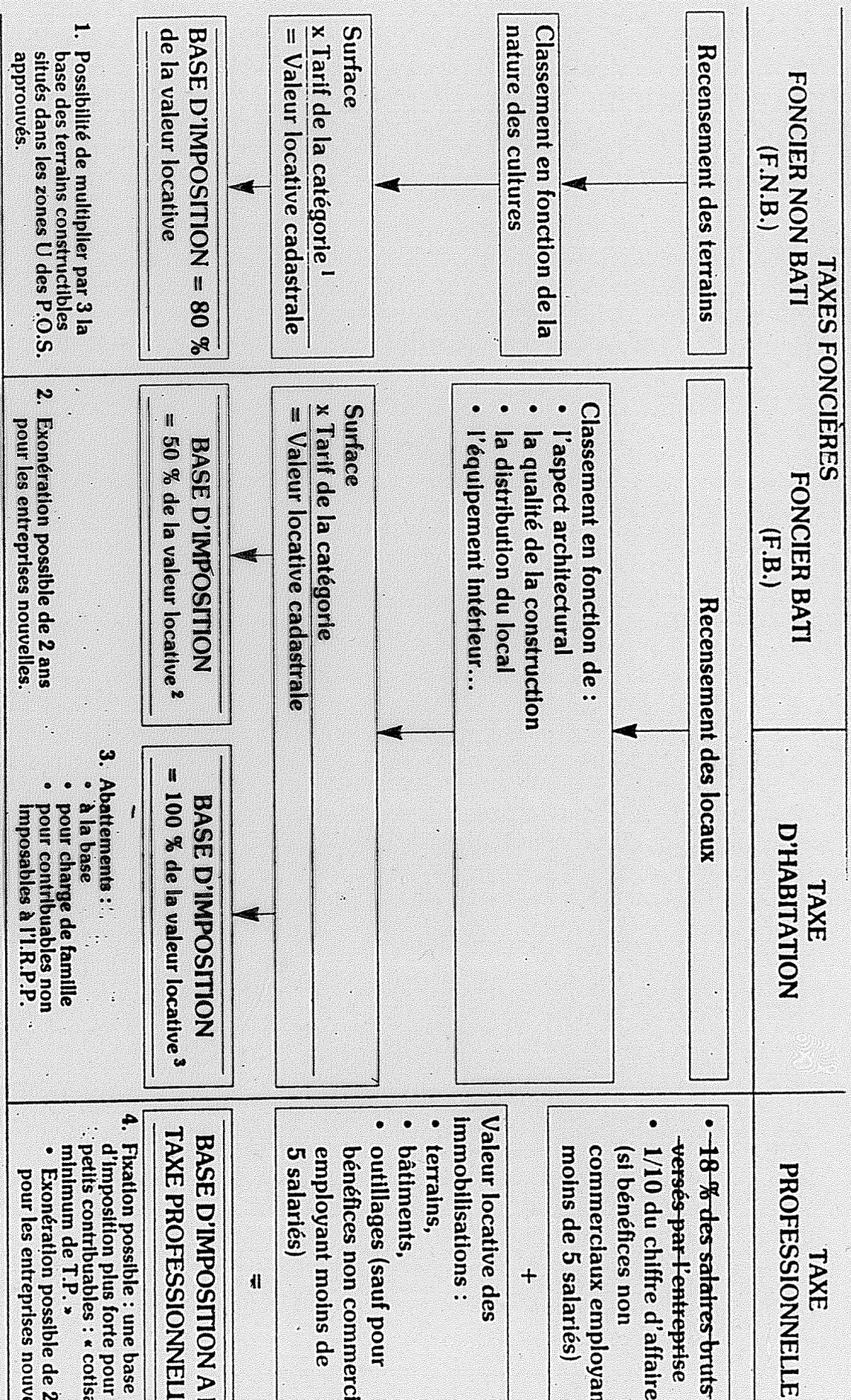
Article	Op.	Libellé article ou opération	Nature de la dépense	R.A.R.	Crédits nouv.	Cumul B.P
	227	VESTIAIRES TOURTILLERE		-	2 000,00	2 000,00
21318		Travaux sur bâtiments	Réfection chauffage vestiaires		2 000,00	2 000,00
	228	Eglise			3 750,00	3 750,00
2188		Divers	Remplacement cadran horloge et moteur volée cloche 3		3 750,00	3 750,00
	230	Garderie, Maison associations		28 000,00	841 100,00	869 100,00
2313		Travaux de bâtiments	Etudes pour aménagement anciens locaux de la poste	28 000,00		28 000,00
2313		Travaux de bâtiments	Travaux de restructuration Maison de l'Enfance		841 100,00	841 100,00
	231	Acq. Matériel et mobilier		3 000,00	107 854,94	110 854,94
21571		Matériel de voirie	Balayeuse de voirie		80 500,00	80 500,00
21578		Matériel de voirie	Turbo arrière pour tracteur épaveuse		8 200,00	8 200,00
21578		Matériel de voirie	Machine à tracer signalisation horizontale		7 600,00	7 600,00
21578		Autres acquisitions	Photocopieur pour ateliers municipaux	2 316,00		2 316,00
2188		Autres acquisitions	Aspirateur pour ateliers municipaux	684,00		684,00
2188		Autres acquisitions	Débroussailleuse		910,00	910,00
2188		Autres acquisitions	Mobilier urbain, bancs		4 444,94	4 444,94
2188		Autres acquisitions	24 m² de praticables		6 200,00	6 200,00
	235	Travaux de voirie		11 000,00	425 000,00	436 000,00
2315		Travaux de voirie	Marché d'entretien à bons de commande	10 000,00	400 000,00	410 000,00
2315		Travaux de voirie	Maîtrise d'œuvre sur marché à bons de commande	1 000,00		1 000,00
2315		Travaux de voirie	Mise aux normes accessibilité		25 000,00	25 000,00
	253	Gîtes de La Tourtillère			6 300,00	6 300,00
2132		Immeubles de rapport	Réfection volets		2 300,00	2 300,00
2132		Immeuble de rapport	Ventilation Mécanique Centralisée		2 000,00	2 000,00
2132		Immeubles de rapport	Remplacement de chauffe-eau		2 000,00	2 000,00
	259	Restruct. école el. et rest. Scolaire		210 000,00	7 400,00	217 400,00
2031		Frais d'études				-
2188		Matériels et équipement	Plan de travail sur friteuse et batteur mélangeur		7 400,00	7 400,00
2313		Travaux de bâtiments	Travaux et maîtrise d'œuvre	210 000,00		210 000,00
	260	Réhab. Logements Baillac		8 000,00	-	8 000,00
2313			Travaux et maîtrise d'œuvre rénovation 2 logements	8 000,00		8 000,00
	262	Maison 12 rue Saint Vincent		310 000,00	35 000,00	345 000,00
21318		Acquisition immobilière	Acquisition maison 12 rue Saint Vincent	310 000,00		310 000,00
2313			Etudes réhabilitation		35 000,00	35 000,00
	264	Cour de Touraine			208 000,00	208 000,00
2031		Frais d'études	Etude de programmation urbaine et architecturale		28 000,00	28 000,00
2115		Acquisition terrains bâtis	Acquisition propriétés		180 000,00	180 000,00
			Total opérations	575 000,00	1 725 914,94	2 300 914,94
			Total hors opérations + opérations	667 750,00	2 370 941,47	3 038 691,47

APPLICATION DE LA M.14 SUIVANT LA STRATE
DEMOGRAPHIQUE DE LA COLLECTIVITE

<i>POPULATION</i>	<i>Moins de 500 habitants</i>	<i>De 500 à 3 500 habitants</i>	<i>De 3 500 à 10 000 habitants</i>	<i>10 000 habitants et plus</i>
<i>Type de plan comptable</i>	abrégé	Standard	développé	développé
<i>Débat d'orientations budgétaires</i>	facultatif	facultatif	obligatoire	obligatoire
<i>Présentation du budget</i>	par nature	par nature	par nature avec présentation fonction. croisée	suyant option avec présentation croisée
<i>Vote du budget</i>	par nature, investissement par opérations sur option	par nature, investissement par opérations sur option	par nature, investissement par opérations sur option	par option, nature ou fonctions
<i>Annexes</i>	obligatoires (voir ci-contre)	obligatoires, elles comprennent : état des provisions, de répart. de charges, des crédits de trésor., des emprunts, des emprunts garant., des contrats de crédits bail, des engagements donnés, des engagements reçus, du personnel.	obligatoires, elles comprennent les annexes ci-contre plus l'état des immobilisations et l'état des recettes grevées d'affectation spéciale	idem 3 500 à 10 000 habitants
<i>Provisions</i>	obligatoires pour différé d'amort. sinon facultatives	idem - 500 habitants	obligatoires	obligatoires
<i>Amortissement</i>	facultatif	facultatif	obligatoire	obligatoire
<i>Rattachement charges et produits à l'exercice</i>	facultatif	facultatif	obligatoire	obligatoire
<i>Gestion des engagements</i>	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire
<i>Affectation des résultats</i>	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire

TEXTES DE REFERENCE CODIFIES AU CODE GENERAL
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Objet	Article
Date de vote budget, organisation période transitoire Procédure pour non adoption dans les délais	L. 1612-1 L. 1612-2
Equilibre réel	L. 1612-4 à L. 1612-7
Transmission budget au contrôle de légalité	L. 1612-8
Date limite décision modificative	L. 1612-11
Vote du compte administratif	L. 1612-12
Sanction déficit compte administratif	L. 1612-14
Dépenses obligatoires générales et procédure si non inscription	L. 1612-15
Fonds de Compensation T.V.A.	L. 1615-1 à L. 1615-12
Le comptable public	L. 1617-1 et suivants
Définition du budget	L. 2311-1
Dépenses d'investissement	L. 2311-2
Autorisations de programme / Crédits de paiement Autorisation d'engagement / Crédits de paiement	L. 2311-3
Affectation des résultats	L. 2311- 5
Attribution des subventions	L. 2311-7
Adoption du budget et Débat d'Orientations Budgétaires	L. 2312-1
Communication du budget	L. 2313-1 et suivants
Dépenses obligatoires pour les communes	L. 2321-2
Crédits pour dépenses imprévues	L. 2322-1
... / ...	



TAXES FONCIÈRES
FONCIER NON BATI
(F.N.B.)

FONCIER BATI
(F.B.)

TAXE
D'HABITATION

TAXE
PROFESSIONNELLE

Recensement des terrains

Recensement des locaux

Classement en fonction de la nature des cultures

Classement en fonction de :

- l'aspect architectural
- la qualité de la construction
- la distribution du local
- l'équipement intérieur...

Surface
x Tarif de la catégorie 1
= Valeur locative cadastrale

Surface
x Tarif de la catégorie
= Valeur locative cadastrale

BASE D'IMPOSITION = 80 % de la valeur locative

BASE D'IMPOSITION = 50 % de la valeur locative 2

BASE D'IMPOSITION = 100 % de la valeur locative 3

1. Possibilité de multiplier par 3 la base des terrains constructibles situés dans les zones U des P.O.S. approuvés.

2. Exonération possible de 2 ans pour les entreprises nouvelles.

3. Abattements :

- à la base
- pour charge de famille
- pour contribuables non imposables à l'I.R.P.P.

BASE D'IMPOSITION A TAXE PROFESSIONNELLE

4. Fixation possible : une base d'imposition plus forte pour petits contribuables : * cotis minimum de T.P. *

- Exonération possible de 2 pour les entreprises nouv

• 18 % des salaires bruts versés par l'entreprise

- 1/10 du chiffre d'affaire (si bénéfices non commerciaux employant moins de 5 salariés)

+

Valeur locative des immobilisations :

- terrains,
- bâtiments,
- outillages (sauf pour bénéfices non commerciaux employant moins de 5 salariés)

=

L'ARCHITECTURE DU PLAN DE COMPTES

Les principaux comptes utilisés par les collectivités sont regroupés dans 4 classes différentes.

LES CLASSES DE COMPTES COURAMMENT UTILISÉES ¹

Le numéro de la classe est le premier chiffre de chacun des numéros de comptes. La codification permet de connaître précisément le type d'opération concernée en partant du numéro de classe.

A titre d'exemple, le numéro de compte affecté à la rémunération du personnel titulaire est déterminé par des subdivisions successives de la classe des comptes de charges :

Classe 6 : comptes de charges
 64 : charges de personnel
 641 : rémunérations du personnel
 6411 : rémunération du personnel titulaire
 64111 : rémunération principale du personnel titulaire

Classe	1	2	6	7
Intitulé	Comptes de capitaux	Comptes d'immobilisations	Comptes de charges	Comptes de produits
Type d'opération	Dépenses et recettes d'investissement	Dépenses et recettes d'investissement	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
Contenu	Emprunts (nouveaux ou remboursements), dotations et subventions d'équipement reçues	Travaux, acquisitions et cessions de terrain, de bâtiments ou de mobilier	Frais de personnel, entretien, fournitures, intérêts de la dette	Impôts locaux, DGF, produits tarifaires, revenus locatifs

¹ S'ajoutent 4 autres classes numérotées 3, 4, 5 et 8 peu ou pas du tout utilisées dans le budget communal.

COMMUNE DE PUILBOREAU
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEL 2012/11/01

L'an deux mil douze, le huit du mois de novembre à 20h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jack PROUST, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Etaient présents : Monsieur Jack PROUST, Maire, Mesdames et Messieurs Nicole ROUCHÉ, Alain DRAPEAU, Christian GUICHET, Martine RICHARD, Marie-Françoise DESCHAMPS, Adjoints, Marc LE MENER, Sylvaine MARTIN, Guy DANTO, Bernadette MARCHAIS, Marcel TRUCHOT, Didier BRIAUD, Brigitte BESNARD, Evelyne GENTET, Alain PINAUD, Frédérique LETELLIER, Olivier NERRAND, Tiphaine UTHURRY, Sébastien DELAVAUD, Valérie EL MARBOUH, Conseillers Municipaux.

Excusés : M. Jean-François VATRÉ (pouvoir à M. Jack PROUST)
Mme Martine RENAUDEAU (pouvoir à Mme Evelyne GENTET)
M. Dominique BISCARAT (pouvoir à A. DRAPEAU)
Mme Marie-Christine EVENO (pouvoir à MME. B. MARCHAIS)
M. Hervé DE BLEECKER
Mme Florence CARON

Absent : M. Guy-Pierre GUILLEMET

Secrétaire de séance : M. Alain DRAPEAU

Secrétaire auxiliaire : M. Pascal RAUTUREAU

Date de convocation : 30 octobre 2012

Exprimés : 24

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2012 – DECISION MODIFICATIVE N° 3

Rapporteur : Jack PROUST

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- considérant la nécessité de procéder à quelques ajustements budgétaires
- adopte à l'unanimité la décision modificative n° 3 suivante :



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé nature	Fonct	Montant dépenses	Montant recettes
6042	Repas cantine	251	+ 6 000.00	
60611	Eau et Assainissement	811	+ 4 000.00	
60622	Carburant	810	+ 3 000.00	
60624	Produits de traitement	01	+ 6 000.00	
6064	Fournitures administratives	020	+ 1 000.00	
6156	Maintenance	020	+ 2 000.00	
6231	Annonces et insertion	01	+ 500.00	
6262	Redevances téléphoniques	212	+ 1 400.00	
627	Service bancaires	01	+ 100.00	
6474	Verst aux autres œuvres sociales	01	+ 200.00	
73925	Fonds de péréquation des recettes fiscales communales & Intercomm.	01	+ 732.00	
61522	Travaux Bâtiments	321	- 24 932.00	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé nature	Fonct	Montant dépenses	Montant recettes
2183 op 208	Bureau CCAS	020	+ 3 200.00	
2135 op 208	Signalétique mairie	020	+ 2 500.00	
2188 op 231	Radiateurs amovible	01	+ 1 000.00	
2183 op 231	Bureau aux ateliers	810	+ 650.00	
2313 op 259	Restructurations écoles	212	- 71 350.00	
2315 op 235	Travaux de voirie	822	+ 55 000.00	
1321 op 259	Subvention Etat (Réserve parlementaire)	212		- 9 000.00

Article		Fonct	Montant dépenses	Montant recettes
	Opération d'ordre Intégration des frais d'études ou d'insertion dans les comptes de travaux			
2031 op 259 Chapitre 041	Frais d'étude restructurat° EP + cantine	212		+ 9 055.96
2313 op 259 Chapitre 041	Travaux construct° EP+ Cantine	212	+ 9 055.96	
2031 op 261 Chapitre 041	Missions- contrôle techniques	810		+ 2 766.50
2313 op 261 Chapitre 041	Restruct° ateliers municipaux Travaux restructurat° ateliers	810	+ 2766.50	
2031 Chapitre 041	Prestations de géomètre	01		+ 10 106.20
2151 Chapitre 041	Réseaux voirie	01		
			+ 10 106.20	
			+ 21 928.66	+ 21 928.66
2033 op 259 Chapitre 041	Annonces travaux construct° EP + Cantine	212		+ 2 524.20
2313 op 259 Chapitre 041	Travaux construct° EP + cantine	212	+ 2 524.20	
2033 op 261 Chapitre 041	Annonce restructurat° ateliers Municipaux	810		+ 572.45
2313 op 261 Chapitre 041	Restructurat° ateliers municipaux	810	+ 572.45	
2033 op 235 Chapitre 041	Annonce Marché voirie MO	822		+ 265.63
2315 op 235 Chapitre 041	Réseaux voirie	822		
			+ 265.63	
			+ 3 362.28	+ 3 362.28

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à Puilboreau, le 9 novembre 2012

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 14/11/2012

Publié ou Notifié le : 14/11/2012

Le Maire

Le Maire

Jack PROUST



00 00 00 00
00 00 00 00
00 00 00 00
00 00 00 00
00 00 00 00

000 000 000
000 000 000
000 000 000
000 000 000
000 000 000

0000
0000
0000
0000